

MANDAT DU CLUB

Attention : seul le président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE KARATE

Je soussigné(e), M/Mme :.....

Président(e) du club n° affiliation :.....

Licence FFKDA n°:.....

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club : Nom :..... Prénom :.....

Licence FFKDA n° :.....

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du Samedi 22 juin 2024

Signature du donneur de pouvoir

Rappel ; Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner mandat et uniquement à un licencié de son association.